



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 19 SEPTEMBRE 2022
DECISION MODIFICATIVE N° 2**

sous la présidence de Monsieur Alain PICHON,
Président du Conseil Départemental de la Vienne

Secrétaire de séance : Joëlle PELTIER

La réunion s'est tenue à l'Hôtel du Département de la Vienne à Poitiers.

Ouverture de la séance à 10 h 00.

Les membres ci-après étaient présents et ont constitué le quorum à la réunion du Conseil Départemental :

- **Brigitte ABAUX**, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la commission Habitat, Logement
- **Sandrine BARRAUD**, Conseillère Départementale
- **Isabelle BARREAU**, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la commission Tourisme, Attractivité
- **Gilbert BEAUJANEAU**, Vice-Président, Président de la commission Routes, Mobilités
- **Bruno BELIN**, Conseiller Départemental Délégué, Président de la commission Culture, Événementiel
- **Marie-Jeanne BELLAMY**, Conseillère Départementale
- **Rose-Marie BERTAUD**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Action Sociale, Enfance, Famille
- **François BOCK**, Conseiller Départemental
- **Anne-Florence BOURAT**, Vice-Présidente Déléguée, Présidente de la commission Santé
- **Catherine BOURGEON**, Conseillère Départementale
- **Anthony BROTTIER**, Conseiller Départemental
- **Valérie CHEBASSIER**, Conseillère Départementale
- **Henri COLIN**, Vice-Président, Président de la commission Education, Collèges, Université, Bâtiments
- **Valérie DAUGE**, 1ère Vice-Présidente, Présidente de la commission Personnes Agées, Personnes Handicapées

- **Guillaume DE RUSSÉ**, Président Délégué, Président de la commission Financements Union Européenne, Etat, Région et Grands Projets
- **Marie-Renée DESROSES**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Ressources Humaines, Moyens Généraux
- **Ludovic DEVERGNE**, Conseiller Départemental
- **Claude EIDELSTEIN**, Vice-Président, Rapporteur Général du Budget, Président de la commission Finances
- **Aline FONTAINE**, Conseillère Départementale
- **Jean-Olivier GEOFFROY**, Conseiller Départemental
- **Francis GOMEZ**, Conseiller Départemental
- **Pascale GUITTET**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Jeunesse, Sport, Citoyenneté
- **Florence HARRIS**, Conseillère Départementale
- **Gérard HERBERT**, Conseiller Départemental
- **Alain JOYEUX**, Conseiller Départemental
- **Jean-Louis LEDEUX**, Vice-Président, Président de la commission Agriculture, Ruralité
- **Pascale MOREAU**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Aménagement du Territoire
- **Jérôme NEVEUX**, Conseiller Départemental
- **Lydie NOIRAUT**, Conseillère Départementale
- **Sybil PÉCRIAUX**, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la commission Relations Internationales
- **Joëlle PELTIER**, Vice-Présidente Déléguée, Présidente de la commission Climat et Développement Durable
- **Gérard PEROCHON**, Conseiller Départemental
- **Alain PICHON**, Président du Conseil Départemental
- **Benoît PRINÇAY**, Conseiller Départemental
- **Séverine SAINT-PÉ**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Aménagement et Inclusion Numériques
- **Grégory VOUHÉ**, Conseiller Départemental

Les membres ci-après étaient absents :

- **Benoît COQUELET**, Vice-Président, Président de la commission Insertion, Emploi, Pôles Economiques
- **Sarah RHALLAB**, Conseillère Départementale

Alain PICHON : Bonjour à toutes et à tous. Merci de bien vouloir vous installer. Merci pour votre présence importante de ce matin. C'est un moment essentiel dans la vie de notre démocratie, c'est la deuxième décision modificative de cette année. Je dirai quelques mots sur le week-end de découvertes importantes dans la Vienne avec les journées du Patrimoine. C'est toujours un moment extrêmement intéressant pour nous ou pour vous. Un grand merci à tous les élus qui ont pu se libérer pour donner un coup de main aux équipes. Il est vrai que nous avons établi un passage avec les uns et les autres en fonction de vos libertés. C'est important aussi que nos habitants voient que les élus sont présents le week-end également. Vous le savez bien déjà depuis toujours. Un grand merci à tous ceux qui ont pris le temps de venir expliquer comment ça se passait ici, au Conseil Départemental. La Préfecture était également ouverte au public et c'était forcément très intéressant. Cela a permis de mettre en avant l'ouverture toute fraîche de nos locaux, côté salon de l'impératrice, vers le bureau de Monsieur MONORY, qui sont rénovés. Nous ferons quelque chose pour mettre en avant et en exergue cette superbe rénovation. Nous ne l'avons pas encore calée avec la Préfecture. Les travaux sont terminés et nos concitoyens ont eu tout le loisir de découvrir le patrimoine de notre Vienne ici, mais aussi partout ailleurs. Un moment important dans le Loudunais avec la foire de Loudun, qui est une vitrine importante sur la richesse agricole entre autres, mais pas uniquement. Elle ne s'était pas tenue depuis quatre ans à cause de la Covid qui a sévi. Je ne pouvais pas être présent lors de l'inauguration, mais j'y ferai un tour dès que possible. Il est vrai que pour le commerce local c'est une vraie animation. Les personnes sont vivement intéressées par les animations. Merci donc à toutes les équipes, mais aussi aux élus qui se sont mobilisés sur ce week-end riche en festivités et qui représente un superbe travail au quotidien.

Je suis très heureux de vous retrouver à la suite de notre CP (Commission Permanente) de jeudi, pour cette semaine entière consacrée à notre DM2 (Décision Modificative). Vous connaissez évidemment le programme des travaux des Commissions de ce jour qui vont commencer dès la fin de notre introduction matinale. Lors de la Commission générale de jeudi, nous parlerons « eau », qui est un sujet extrêmement important après cet été « brûlant », avec la nouvelle version liée au bassin du Clain. Je vous en dirais un mot tout à l'heure. Vendredi, nous passerons au vote des rapports et clôture de notre DM2.

Je vous donne quelques éléments sur les interventions de jeudi. Pour en avoir discuté avec les uns et les autres, la présentation du rapport d'activité de l'État par Monsieur le Préfet, je crois, a été extrêmement intéressante, très claire et très large. Ce fut l'occasion pour Monsieur le Préfet de mettre en avant des sujets importants, qui vont nous demander et qui

nous demandent déjà beaucoup de vigilance. Globalement, l'État avance et nous aussi, le Département. Nous arrivons à nous coordonner dans quasiment tous les dossiers. C'est également quelque chose de très positif. Cela nous donne de la force sans évidemment renier nos valeurs, bien entendu. Nous avançons dans le bon sens. C'était une formule très souvent utilisée par Madame CASTELNOT. Je crois que Monsieur GIRIER, notre nouveau Préfet, est tout à fait dans cette vision-là : l'intérêt de notre territoire et de ses habitants. Il a été très pédagogue sur sa présentation.

Nous avons également parlé de la sobriété énergétique qui est un sujet d'actualité. Ce n'est pas nouveau pour le Département. Comme vous le savez, nous avons déjà mis en œuvre un bilan carbone, entre autres. Nous travaillons sur ce sujet depuis longtemps. Il est peut-être encore plus d'actualité avec les évolutions tarifaires relativement gigantesques, voire totalement inouïes parfois. Le bilan carbone s'intègre dans notre plan SEVE (Stratégies et Engagements de la Vienne pour l'Environnement). Des études sur nos bâtiments sont en cours. Nous suivons tout cela de très près. Nous avons entre autres - et Henri le sait bien - quatre collèges qui sont en rénovation énergétique dont la fin des travaux aura lieu en cette fin d'année, si tout va bien. Il y aura peut-être un dépassement, mais nous avons tout cela dans le viseur depuis longtemps. Nous aurons un rapport important sur ce point cette semaine.

Avec Joëlle et l'ensemble des élus de la Majorité et les services, nous redoublons d'efforts sur la meilleure façon d'impulser une dynamique de sobriété au sein de notre collectivité avec des présentations de projets concrets, qui vous seront faits petit à petit. Nous préparons un plan départemental de sobriété énergétique pour réduire nos consommations. Outre le fait qu'il y ait des difficultés de tarifs, nous rencontrons des difficultés d'approvisionnement. C'est quelque chose d'extrêmement important. Nous avons plusieurs leviers sur ce dossier. Au niveau de la construction des bâtiments, c'est très clair et toutes les constructions nouvelles se font avec une vision énergétique idéale. Quant à l'utilisation des équipements, les messages sont déjà passés et nous continuerons de le faire afin d'économiser l'énergie. Les usages sont importants, la mobilité également. Il faut se baser sur une stratégie qui exige une très grande transversalité dans notre action. La transversalité c'est mon cheval de bataille et c'est peut-être encore davantage chez quelques-uns d'entre vous. L'énergie c'est un point. Les questions sur l'eau sont aussi au centre - je vous en parlais tout à l'heure en préambule - de notre actualité, nos préoccupations. Nous en parlerons en Commission générale jeudi.

La version 2 du protocole du bassin du Clain est une version qui, à mon sens, a bien évolué. Elle répond globalement davantage que la première aux besoins qui se sont exprimés. Ce sont aussi des besoins effectivement essentiels en termes d'eau potable – bien sûr, personne ne peut imaginer le contraire – en termes d'environnement également. Il faut et je l'ai déjà dit, et aux services de l'État, mais aussi à tous, pour qu'une agriculture soit viable, l'irrigation est indispensable. Afin que nous puissions irriguer dans de bonnes conditions, les réserves de substitution sont indispensables. Il faut que tout cela soit dans un monde équilibré. C'est ce que j'ai dit à tous les interlocuteurs. L'équilibre c'est essentiel sur ces questions d'eau. Il faut que chacun y pense et mette un peu d'eau dans son vin, ce qui semble un peu facile, mais les acteurs de l'eau sont aujourd'hui dans l'obligation de réussir. Le Département sera là pour aider.

J'ai également évoqué, jeudi, les États généraux du handicap aux côtés de Valérie. Ce sera le 29 septembre. C'est un engagement tenu de notre campagne qui reste important, rappelez-vous. C'est quelque chose d'essentiel, une vision très partagée entre les utilisateurs, nos équipes, qui ont des impératifs de gestion puisque c'est une gestion qui se fait aussi par l'État. C'est un travail collectif – c'est le premier point, et c'est indispensable – et un travail avec les usagers qui sont au cœur de la démarche. Il est vrai que lorsque j'avais rencontré, il y a déjà fort longtemps, les usagers et les associations, il y avait de vraies difficultés de compréhension, de communication. Le fait de travailler ensemble pour apporter des solutions, des réponses – nous n'apporterons peut-être pas des réponses à 100 % des problématiques, puisque c'est une gestion qui se fait par l'État avec des comptes à rendre – mais le fait de se rapprocher des usagers doit pouvoir rendre cette démarche très positive. Nous lançons aussi et c'est d'ailleurs déjà fait, le service public de l'insertion et de l'emploi. Benoît s'y attèle avec Karine et les autres personnes du service le 12 octobre prochain. C'est un dispositif très innovant et initié par l'État que nous allons piloter au niveau du Département sur deux ans. L'objectif est simple, il s'agit de coordonner les acteurs de l'insertion pour que les bénéficiaires du RSA soient davantage aidés dans des démarches simplifiées. Un accompagnement plus personnel pour que nous puissions retrouver le plus vite possible une démarche à l'emploi pour le plus grand nombre d'entre eux, sachant que ce n'est évidemment jamais simple. L'emploi, et cela je le répète à chaque fois que j'en ai l'occasion, c'est une priorité pour le Département. Lorsque nous investissons 20 % de notre budget, c'est de l'emploi. C'est de l'investissement qui va aux entreprises et auprès de nos habitants qui travaillent dans les entreprises. La Vienne est en action permanente.

Notre projet DM2, qui va être examiné en Commission comporte deux ou trois thèmes extrêmement importants. Toujours plus et toujours orienté vers le pouvoir d'achat des habitants de la Vienne et des solidarités. Nous allons faire le bilan cette semaine – tous les chiffres sont clairs – sur des revalorisations salariales au niveau des assistants familiaux ainsi que des personnes en situation de handicap, entre autres.

Nous allons faire toujours plus pour l'éducation avec le soutien aux collèges particulièrement. Henri nous fera un rapport sur les coûts des fluides qui sont effectivement très importants avec également un soutien aux travaux en cours tout aussi importants. Les votes de la dotation globale au fonctionnement pour les collèges sont à la hausse en fonction du coût des fluides, évidemment. Il y a de nombreux travaux dans plusieurs collèges. Nous en avons déjà parlé et nous en reparlerons. Quatre collèges sont en rénovation énergétique : celui de Lençloître, le collège Jean-Macé de Châtelleraut, le collège Bellevue de Dangé-Saint-Romain et le collège Jean-Moulin, soit un budget d'un peu plus de 6 millions d'euros dans le plan de relance du Gouvernement. C'est quelque chose d'essentiel. Forcément, j'ai quelquefois les oreilles qui sonnent. Lorsqu'il y a des travaux, cela engendre quelques nuisances. Que ce soit chez vous, dans les établissements ou dans les entreprises, c'est forcément une réalité. Avec les entreprises, les services et tout ce qui est assistant maîtrise d'œuvre, etc., nous faisons le maximum afin que ce soit le plus léger et le plus souple possible pour les enseignants, les jeunes et nos équipes. Néanmoins, il reste quelques nuisances. Il faut le reconnaître. C'est toujours, quoi qu'il en soit, pour un bien meilleur avenir. Nous avons beaucoup de travaux dans les collèges, donc un travail important avec nos personnels que je remercie également. Ils sont très actifs et la rentrée s'est très bien passée. Merci à eux. Le coût de la cantine scolaire pour 2022 est maintenu, mais une légère augmentation est prévue en 2023. Nous en reparlerons dans les jours qui viennent. Vis-à-vis des tarifs pratiqués dans la région, nous sommes « très bon marché » et le tarif social est maintenu pour les boursiers, évidemment.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, une belle délibération est proposée au niveau de l'accompagnement à l'Université. Nous accompagnons depuis longtemps l'Université et il était important de mettre en exergue tous les éléments que nous cultivons avec elle et que nous subventionnons. C'est un vrai soutien à la matière grise et entre autres – nous vous en reparlerons – un soutien à ESIGELEC, une école d'ingénieurs qui arrive de Rouen.

Le schéma routier, mon cher Gilbert, passe de 122 M€ à 176 M€. C'est quelque chose d'important, mais cette mobilité-là est vraiment essentielle. Si tout va bien, les travaux de

Lussac devront commencer avant la fin de l'année. C'est l'État qui gère avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Sans commentaires. Nous attendons avec impatience, quoi qu'il en soit, ce chantier essentiel pour notre mobilité vers le sud-Vienne.

Pour conclure, il y a eu à peu près 9 M€ de dépenses nouvelles pour la Vienne. La Vienne avance. Merci à tous pour tout ce que vous faites ici. Si vous avez quelques mots à dire, les uns ou les autres, n'hésitez pas. Ludovic ?

Ludovic DEVERGNE : Merci, Monsieur le Président. Bonjour à toutes et à tous, chers collègues. Quelques mots d'introduction pour cette semaine de session. Je ne vais pas être trop long étant donné que des temps d'échanges vont suivre. Sur plusieurs sujets que vous avez évoqués, effectivement cette semaine, nous allons nous pencher sur le protocole concernant les bassines, les retenues de substitution. C'est bien que la Commission traite ce sujet. Nous allons ainsi pouvoir échanger. C'est assez technique, il faut bien le dire. Il est vrai que la première version était passée dans notre Assemblée un peu trop rapidement. Il n'y avait pas eu d'échanges en Commission. Cette fois, il y en a un qui est prévu et c'est une bonne chose. C'est une amélioration par rapport à ce qui s'est passé la fois précédente. Avec les collègues, nous craignons qu'il n'y ait plus grand-chose à pomper pour remplir les fameuses retenues de substitution. Vous avez évoqué la question de l'éducation. Effectivement, vous avez dit : « toujours plus pour l'éducation. » Vous avez, je pense, raison de dire cela puisque comme cela a été mentionné – nous en reparlerons – il y a une hausse des tarifs de restauration scolaire qui est prévue. C'est donc une forme de toujours plus et nous serons amenés à échanger sur l'opportunité de cette hausse. Nous en discuterons et nous vous ferons des propositions. La hausse de la restauration scolaire impacte le pouvoir d'achat des ménages. Toutes les collectivités sont confrontées à cette question. Certaines font le choix de ne pas toucher cette année aux tarifs, d'autres font le choix de le faire – je crois à Chasseneuil – plutôt sur les tranches un peu plus élevées et non sur les premières. D'autres le font sur toutes les tranches. Nous serons amenés à discuter sur ce sujet bien entendu.

Concernant les États généraux du handicap, nous n'avons pas grand-chose à dire à ce stade. Nous sommes associés à la réflexion et nous vous en remercions. Nous participons aux comités de pilotage à chaque fois que nous le pouvons. Nous sommes encore dans le temps de la réflexion. Il est judicieux de réfléchir avant d'agir. Viendra le temps de l'action qui nécessitera vraisemblablement quelques moyens complémentaires. Nous serons donc

vigilants. Nous avons tous été alertés sur ce point pendant la campagne électorale, tous sur nos cantons sur le sujet du handicap et donc, nous serons vigilants pour que les choses puissent s'améliorer. Nous sommes convaincus que c'est votre souhait. Nous le souhaitons également. Nous serons des partenaires sur ce point.

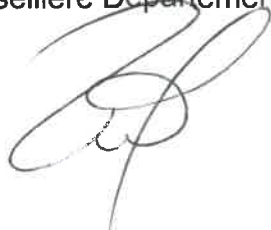
J'ai également quelques mots concernant le schéma routier. Quand on adopte un schéma routier, c'est l'occasion aussi de faire le bilan du précédent. Ce qui m'a frappé dans le bilan qui a été fait, c'est qu'il y a environ 20 % du précédent schéma routier qui n'a pas été réalisé en termes budgétaires. Évidemment, nous ne pouvons jamais tout faire comme cela était prévu, mais, les besoins sont tellement immenses en ce qui concerne l'entretien de notre réseau routier, que nous nous disons que c'est un peu dommage de ne pas l'avoir réalisé autant que ce qui était prévu initialement, en termes budgétaires. Nous allons donc travailler cette semaine avec vous. J'excuse Sarah RHALLAB qui sera de retour jeudi et vendredi mais qui ne participera donc pas aux échanges du jour. Je vous remercie par avance pour la qualité des échanges que nous aurons tous ensemble. Il correspond bien à l'état d'esprit du groupe « Vienne en transition ». Merci à vous.

Alain PICHON : Merci Ludovic. C'est évidemment aussi notre état d'esprit que d'échanger. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Écoutez, sans plus attendre, nous pouvons rejoindre les Commissions. Vous avez, je crois, un document qui vous donne les horaires et les salles pour toutes ces Commissions de la journée. Merci à tous et bon travail.

La séance est levée à 10 h 25.

La Secrétaire de Séance

Conseillère Départementale



Joëlle PELTIER

Le Président du Conseil Départemental

de la Vienne



Alain PICHON